

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-596888

(121397)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 02548

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Farid Benh

Date de naissance :

01-09-1949

Adresse :

18 Rue chabak en onamane etg 1N°2
Houcine Erraha

Tél. : 0668245007

Total des frais engagés : 2483,3 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

14/10/2022

Nom et prénom du malade :

FAIHA BRAHIM

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Alimentation ou lente

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 30/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Farid Benh

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14-06-2022	C	3	300 DH	INP 091M56984 Signature Abd... Boulevard Abd... Juinace Koutoubia Téléfax. 052...

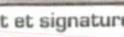
EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Participant	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
NOTR, OASIS El Codo, 24 Av. Almeida Ter, Col. 525988 CASA	25.10.1982		100	+	Vena	10000 D

**Cachet et signature
du Particulier**

ES	chét et signature du Médecin
testant le Paiement des Actes	
NP 091156984	

Important :
Veuillez joindre les radiogrammes

LOT 1031803
EXP 07 2021
PPV 126.10 D

6 118001 070619
Laboratoires Sothema Bouskoura
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml
A.M.M.N°54/13 DMP / 21 / NCV
PPV : 148.70 DH

DES TRAVAUX

LOT U005724 1
EXP 08 2022
PPV 126.70 DH

Titulaire de l'AMM/Distributeur :
Laboratoires SOTHEA
B.P. N° 1, 27182 Bouskoura - Maroc
Sous licence : Mundipharma Pty Ltd- Australie
Fabricant : Laboratoires Meck Sharp & Dohme Chibret
Route de Marsat Riom, Clermont - Ferrand
Cedex 9, 63963 - France

Ten¹ de la portée et de la vue des enfants
يحفظ بعيداً عن متناول و مرا

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
Ne pas injecter, Ne pas avaler
يجب احترام الجرعات الموصوفة
لا يحقن، لا يبتلع

UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE - LISTE I (Tableau A)
بصرف موجب وصفة طبية - قائمة I (الائحة A)

LOT 0027227 3
EXP 05 2023
PPV 128.10 DM

Titulaire de l'AMM/Distributeur :
Lab'acétolines SOTHEO
B.P. N° 1, 27182 Bouskoura - Maroc
Sous licence : Mundipharma Pty Ltd- Australie
Fabricant : Laboratoires Merck Sharp & Dohme Chibret
Route de Marsat Rion, Clermont - Ferrand
Cedex 9, 63963 - France

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants
يحفظ بعيداً عن متناول و مرأى الأطفال

SACCHET DU PRATICIEN DE L'ÉQUIPE DE SOINS

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

LOT U031803 2
EXP 07 2023
PPV 726.10 D

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

B

[Création, remont, adjonction] fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

LOT W031803 1
EXP 07 2023
PPV 126.10 DH

Titulaire de l'AMM/Distributeur :
Lab'extoires SOTHEMA
B.P. N° 1, 27182 Bouskoura - Maroc
Sous licence : Mundipharma Ltd - Australie
Fabricant : Laboratoires Merck Sharp & Dohme Chibret
Cedex 9, 63963 Riom, Clemont - Ferrand
Cedex 6, 93693 - France

يحفظ بعيداً عن متناول و مرأى الأطفال
Tenir hors de la portée et de la vue des enfants

SACCHET DU PRATICIEN DE LA SANTE PUBLIQUE

Professeur N. LAOUISSI

Spécialiste en Ophtalmologie
Maladies et Chirurgie des Yeux
Ex. Professeur à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de CASABLANCA
EX Attachée au CHU de Nantes (France)
Microchirurgie de l'Oeil
Strabisme - Phacoemulsification
Angiographie - Laser - Lentilles de Contact
Chirurgie Réfractive
Agree en Médecine Aérospatiale

الأستاذة لعويسى. ن

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون
أستاذة جامعية بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
ملحقة سابقاً بالمستشفى الجامعي بانت (فرنسا)
جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية
تخطيط الشبكية الوعائي - جراحة تصحيح البصر بالليزر
جراحة الغول

Casablanca le :

14-6-2022

FALAH Boutoum

196, no 85 - casm

N.S

N.S

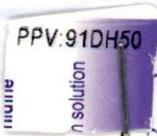
9150

N.S

14830

890,30

PHARMACIE AL WOUROUD
67, Rue des Roses A Cote de
Masjid Annour - Beausejour
Tél: 0522 36 84 30 - Casablanca
Boutique 7/10 08197



left eye 180
right eye 120
right eye 180
right eye 200
right eye 150
right eye 200
right eye 150

Treatment

76, Bd. Abdelmoumen - Résidence Koutoubia, 1ère Etage - Casablanca
Tél : 05 22 99 46 00 - 05 22 99 00 15

Dr. N. LAOUISSI
Ophtalmologie
Professeur N. LAOUISSI
Boutique 7/10 08197
Casablanca
Tél : 05 22 99 46 00

NOTR'OPTIC S.A.R.L

opticienne optométriste

Angle Bd. 2 Mars et Bd El Kods
Imm - Mag n°5 - Aïn Chok
Casablanca - Tél. : 022 52 59 88

Facture

N° 000918

N° Identification : 02202896
Patente : 34062115
R.C. : 127047

ICE 000037335000076

Nom et Prénom : FALAH BIDHIM

Date : 30/16/1909

Vision de Loin	Vision de Près
OD : Sph <u>2.50</u> Cyl <u>3,00 x 70</u>	OD : Sph <u>-0.50</u> Cyl <u>3,00 x 70</u>
OG : Sph <u>+1.00</u> Cyl <u>3,00 x 70</u>	OG : Sph <u>+1.00</u> Cyl <u>3,00 x 70</u>

Double Foyer

OD : Sph _____ Cyl : _____ ADD : _____

OG : Sph _____ Cyl : _____ ADD : _____

Quantité	Désignation	Prix
	Monture : <u>épique</u>	<u>4000 DN</u>
	Verre : <u>oxydorhéniques anti-reflets</u> <u>amino</u>	<u>1500 DN</u>

Montant en lettres : Quatre mille neuf cent
de francs

Total 1900 DN

NOTR'OPTIC
Gachet & Signature :
Angle Bd. 2 Mars et Bd.
El Kods - Mag. N°5
Imm. Al Majd - Aïn Chok - CASA
Tél : 022 52 59 88

Professeur N. LAOUISSI

Spécialiste en Ophtalmologie
Maladies et Chirurgie des Yeux
Ex. Professeur à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de CASABLANCA
EX Attachée au CHU de Nantes (France)
Microchirurgie de l'Oeil
Strabisme - Phacoemulsification
Angiographie - Laser - Lentilles de Contact
Chirurgie Réfractive
Agree en Médecine Aérospatiale

Casablanca le :

الأستاذة لعويسى. ن

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون
أستاذة جامعية بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
ملحقة سابقاً بالمستشفى الجامعي بنانت (فرنسا)
جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية
تقطيع الشبكية الوعائي - جراحة تصحيح البصر بالليزر
جراحة الحول

14-6-02

FALAH Boutim

NOTR 'OPTIC
Angle 8d. 21 Ans et Bd.
El Kods 11th et 12th fl.
1mm. 41th et 42th fl.
Tél : 05 25 52 59 88

lunette progressif
OD (70° - 3) - 250
OA (70° - 3) + 1

VP / OD G -3

Dr. LAOUISSI Nada
Professeur en Ophtalmologie
55 à 76 Boulevard Abdelmoumen
Résidence Koutoubia
Tél : 05 22 99 46 00